

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de M. Jacques BASCOU

Séance publique du LUNDI 8 OCTOBRE 2018 à 8h30 Date de convocation : 2 octobre 2018

Délibération
N°B2018_119

Membres en exercice :	24
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Pour :	20
Contre :	0
Abstention :	0

SECRETAIRE DE SEANCE : Alain FABRE

PRESENTS : Jacques BASCOU, Yves BASTIE, Marie BAT, Roger BRUNEL, Viviane DURAND, Alain FABRE, Michel JAMMES, Gérard KERFYSER, Aimé LAFFON, Tristan LAMY, Christian LAPALU, Henri MARTIN, Eric MELLET, Carmen MOUTOT, Marc ORTIZ, Jacques POCIELLO, Michel PY, Edouard ROCHER, Magali VERGNES

EXCUSES : Didier CODORNIU, Guillaume HERAS, Isabelle HERPE, Serge LALLEMAND,

EXCUSES AVEC PROCURATION : Jacques BLAYA,

Nomenclature Etat : Finances locales - Subventions

OBJET : DEVELOPPEMENT CULTUREL – ACTIONS CULTURELLES – Renouvellement d'une demande de subvention auprès du Conseil Départemental de l'Aude pour le Salon du Livre 2019.

Depuis 2012, le Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, est devenu organisateur du Salon Littérature Jeunesse en gardant comme partenaires la Ville de Narbonne, l'Éducation Nationale et les libraires narbonnais.

Pour l'édition 2014, la délocalisation de cette manifestation sur le cours Mirabeau a permis d'étendre le salon à la littérature adulte.

Ainsi, le Salon Littérature Jeunesse est devenu le Salon du Livre et de la Jeunesse et s'est affirmé comme un évènement important en accueillant plus 100 auteurs et près de 20 000 visiteurs en 2018, se plaçant résolument comme une manifestation d'agglomération à rayonnement départemental et régional.

Le Salon est soutenu depuis 2013 par le Conseil Départemental de l'Aude, à travers l'octroi d'une subvention fixée à hauteur de 8 000€ ; cette manifestation s'inscrivant dans la politique culturelle départementale en assurant la diffusion de l'offre culturelle.

N°B2018_119

En ce sens, il est proposé de renouveler pour l'année 2019 la demande de soutien financier auprès du Conseil Départemental de l'Aude et de solliciter également une subvention auprès de la Région Occitanie et du Centre National du Livre (CNL).

Vu en commission 3 du 25 septembre 2018,

A l'unanimité, le Bureau décide :

- De solliciter l'octroi d'une aide la plus large possible auprès du Conseil Départemental de l'Aude, de la Région Occitanie et du CNL pour le Salon du Livre 2019.
- D'autoriser Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Délibération certifiée
exécutoire compte
tenu de sa
transmission en
Sous-Préfecture
le : 11/10/2018
et de sa publication
le : 11/10/2018**

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,

Le Président,

Jacques BASCOU

